

Diversité et trajectoires d'évolution des exploitations

Patrick Caron

Valorisation de la main-d'œuvre familiale et autonomie de gestion des moyens de production sont les deux principales caractéristiques de l'agriculture familiale, qui font de l'exploitation agricole familiale un niveau d'organisation majeur. C'est à ce niveau que les producteurs définissent, pour eux et pour les leurs, des objectifs en fonction de la perception qu'ils ont de leur environnement et de leur situation dans cet environnement. C'est aussi à ce niveau qu'ils mobilisent, organisent et gèrent les moyens de production, et qu'ils choisissent d'affecter les fruits de leur travail à l'investissement, à la consommation ou à l'épargne. Le petit producteur est depuis les années 80 l'objet de multiples attentions de la part des institutions publiques de recherche et de développement. Mais au-delà des termes génériques de petite production ou d'agriculture familiale, les réalités sont plurielles. C'est cette diversité que nous analyserons dans la première partie de ce chapitre. Nous nous intéresserons ensuite aux trajectoires d'évolution des exploitations familiales.

La diversité des exploitations et des producteurs familiaux

De nombreuses typologies réalisées dans le cadre de projets de recherche ont mis en évidence la diversité des exploitations et des producteurs familiaux. Les

quatre études de cas présentées ici apportent un éclairage concret sur cette diversité et sur les tendances d'évolution (figure 3). Même si elles ont été réalisées par des auteurs différents, en fonction d'objectifs et selon des méthodes à chaque fois spécifiques, elles permettent d'identifier certaines constantes.

A Massaroca, les moyens de production de l'exploitation et la spécialisation des productions

A Massaroca, municipe de Juazeiro, dans la Bahia, une première typologie des exploitations agricoles est élaborée en 1987 à partir d'une étude conduite auprès d'une trentaine d'exploitations (TONNEAU *et al.*, 1988), puis validée par une enquête réalisée en 1990 auprès d'une centaine de ménages. Elle identifie trois types principaux, trois logiques, en fonction des moyens de production disponibles, des choix de production et des relations au marché.

- Dans la logique de survie, la structure de l'exploitation est réduite et la main-d'œuvre, peu abondante : 1 à 3 hectares clôturés et cultivés, 5 à 10 petits ruminants. Le chef d'exploitation est jeune et en phase d'installation ou bien âgé, à la retraite et en phase de décapitalisation. Dans le premier cas, il travaille souvent à l'extérieur comme ouvrier agricole afin de subvenir aux besoins de la famille. Les itinéraires techniques ne font pas appel aux intrants et sont les moins risqués possible. Ils sont considérés comme simples par les techniciens. Les cultures sont essentiellement vivrières. Une année de sécheresse peut avoir des conséquences graves pour l'exploitation, le chef d'exploitation migrant alors dans le sud du pays à la recherche d'un emploi.
- Pour la logique mixte, ou de diversification, une fois passée la phase d'installation, les moyens de production sont plus importants. Les enfants en âge de travailler aident aux tâches agricoles. Les superficies clôturées et cultivées et la taille du troupeau ont augmenté. Le producteur vise la sécurité en recherchant des équilibres, des polyvalences et des complémentarités : exploitation de différents types de sol, diversification des activités agricoles (cultures vivrières, fourragères et de rente), des sources de revenus (élevage, agriculture, maçonnerie, etc.) et des espèces animales (caprins, ovins, bovins). L'autoconsommation est forte, l'emploi de main-d'œuvre, rare. L'équilibre reste précaire et peut être remis en question en cas d'années successives de sécheresse.
- Dans la logique de rente, ou de spécialisation, les moyens de production disponibles permettent une relative spécialisation. La production est spéculative, vise le marché, même si l'autoconsommation demeure. Le chef d'exploitation conduit parfois des activités d'intermédiation commerciale, parallèlement à l'une des deux activités dans laquelle il s'est spécialisé, l'agriculture ou l'élevage. Il emploie des ouvriers de manière saisonnière, surtout dans le cas d'une orientation agricole (pastèque, ricin, haricot, etc.). Les itinéraires techniques évoluent : cultures fourragères pour l'élevage, location de tracteur et

utilisation de produits phytosanitaires en agriculture. Selon les années et les aléas économiques et climatiques, l'accumulation permet d'augmenter les surfaces clôturées ou cultivées ou d'acheter un véhicule utilitaire.

A Pintadas, le capital foncier

Une typologie du municipe de Pintadas, dans la Bahia, a été réalisée par ALBERT et SABLAYROLLES (1989), après une étude conduite auprès de 1 080 exploitations, qui représentaient l'ensemble des producteurs. Elle distingue cinq types de producteur, qui se différencient par le niveau de capital (essentiellement terres et bétail) et par la disponibilité et l'affectation de la main-d'œuvre (travail salarié hors de l'exploitation ou, au contraire, emploi de main-d'œuvre). La typologie ne s'intéresse pas exclusivement aux petits producteurs et confirme l'existence de modes de production différents, ceux des latifundistes et ceux des agriculteurs familiaux. Les cinq types identifiés sont les suivants.

- Les minifundistes sans élevage (type 1) représentent 19 % des exploitants et détiennent 2 % des terres. Généralement salariés agricoles, ils possèdent moins de 4 hectares et n'ont pas de bétail. Certains cultivent un lopin de terre dans les *fazendas*, en échange de quoi ils laissent la parcelle plantée de graminées fourragères. Ils se risquent souvent à cultiver durant la saison des orages, leur force de travail étant occupée hors de l'exploitation lors des pluies d'hiver. Les chefs d'exploitation et les fils assez âgés sont souvent obligés de migrer dans le sud pour compléter les revenus familiaux. Lors des sécheresses, la vente de la terre et la migration définitive sont courantes.
- Les minifundistes avec élevage (type 2) représentent 40 % des exploitants et détiennent 13 % des terres. Leur propriété, de 5 à 20 hectares, leur vient soit d'un héritage, soit d'un achat réalisé grâce à l'épargne de la migration. Ils ont quelques animaux, en général une ou deux vaches dont ils consomment le lait, et parfois quelques ovins. Ils accomplissent fréquemment une migration saisonnière et peuvent vendre leur propriété et migrer définitivement en cas de sécheresse.
- Les éleveurs paysans (type 3) représentent 36 % des exploitants et détiennent 32 % des terres. Leur propriété, comprise entre 20 et 80 hectares, leur procure un revenu suffisant. Leur main-d'œuvre est essentiellement familiale, mais ils peuvent employer des salariés en cas de surcharge de travail. Ils ont en général entre 20 et 40 bovins (10 à 15 vaches), quelques ovins et porcs. Ils vendent du lait, les veaux et les vaches de réforme. Les activités agricoles sont diversifiées. Les hommes jeunes migrent afin d'accumuler l'épargne qui leur permettra de s'installer, pendant que les parents s'occupent de leurs terres et de leurs animaux.

- Les éleveurs patrons (type 4) représentent 3 % des exploitants et détiennent 11,5 % des terres. Leur propriété est comprise entre 80 et 500 hectares. Leurs systèmes de production sont semblables à ceux des éleveurs paysans. Ce sont d'ailleurs pour la plupart d'anciens éleveurs paysans qui ont réussi à accumuler au cours de leur vie. Ils sont souvent assez âgés (entre 50 et 60 ans) et ont bénéficié de la relative abondance et du faible prix de la terre, il y a une vingtaine d'années. Ils élèvent essentiellement des bovins et peuvent avoir un troupeau de 200 à 300 têtes, dont la finalité est mixte : vente de lait, de taurrillons, de génisses, de bœufs et de vaches de réforme. Le producteur, présent sur l'exploitation, emploie systématiquement de la main-d'œuvre salariée. Il possède une maison en ville et une voiture. Ce groupe, peu nombreux, est important par la quantité de travail qu'il donne aux minifundistes.
- Les latifundistes (type 5) représentent 2 % des exploitants et détiennent 41,5 % des terres. Les propriétaires habitent Feira de Santana ou Salvador et confient la gestion de l'exploitation, comprise entre 500 et 3 500 hectares, à un administrateur ou à un vacher qui y réside. Si le latifundium classique d'élevage extensif de bovins à viande sans investissement productif existe encore, de plus en plus de latifundistes s'orientent vers des modes de production plus intensifs, notamment en matière de production laitière. Ces exploitations représentent la première source d'emploi pour les ouvriers agricoles.

A Tauá, la main-d'œuvre et la structure des revenus

Dans le municípe de Tauá, dans le Ceará, ce sont le niveau de capital, la disponibilité et l'affectation de la main-d'œuvre et la structure du revenu qui sont mis en avant par TOURRAND *et al.* (1993) pour rendre compte de la diversité des exploitations agricoles de moins de 200 hectares. Après une enquête auprès de 200 exploitants, les auteurs en distinguent six types.

- Les producteurs sans terre et les minifundistes (type 1) exploitent une superficie foncière inférieure à 10 hectares. Ils pratiquent une agriculture pluviale sur l'exploitation ou en métayage et vendent leur force de travail. Ils n'ont généralement pas de bétail. Leurs ressources monétaires proviennent principalement des activités non agricoles exercées hors de l'exploitation. Elles sont de l'ordre de 1 800 à 2 200 francs par an, soit environ 0,75 salaire minimum par mois à la date de l'enquête. Les chefs d'exploitation sont en général jeunes.
- Les retraités (type 2), comme précédemment, disposent d'un capital d'exploitation faible. Leur âge moyen est de 67 ans. Leurs revenus annuels atteignent 5 500 francs, soit 1,8 salaire minimum par mois, et proviennent en grande partie de la retraite allouée par l'Etat au producteur ou à un autre membre de la famille. La différence de revenus entre ce type et le précédent est d'environ un salaire minimum, le montant de la retraite.

- Les petits producteurs (type 3) exploitent une superficie comprise entre 20 et 50 hectares. Le chef d'exploitation a, en moyenne, 55 ans. Il possède quelques ruminants, en particulier des ovins. L'agriculture est essentiellement pluviale, bien qu'il existe certaines parcelles en décrue ou irriguées. La vente de force de travail, fréquente, équivaut en moyenne à un mois par an. Le revenu annuel moyen est de 3 200 à 3 800 francs, soit 1,2 salaire minimum mensuel. Les revenus de la retraite et de la vente d'animaux constituent une part non négligeable des ressources monétaires, dont l'essentiel provient d'activités exercées hors de l'exploitation.
- Les petits producteurs irriguants (type 4) se distinguent des précédents par l'importance de l'agriculture de décrue ou irriguée. Une partie significative de la production agricole est commercialisée. Les revenus annuels sont d'environ 6 000 francs, soit 2 salaires minimums par mois. Ils sont diversifiés : cultures irriguées, vente de bétail, retraite, etc.
- Les agropasteurs (type 5), avec 117 hectares en moyenne, ont des exploitations nettement plus vastes que celles des types précédents. Il en va de même de la superficie cultivée, tant en système pluvial que de décrue ou irrigué. La vente d'animaux est la principale source de revenus : tous possèdent des bovins et quelques dizaines de têtes de petits ruminants, principalement des ovins. Le revenu annuel moyen s'élève à 18 000 francs, soit 6 salaires minimums par mois.
- Les producteurs laitiers (type 6) ont des unités de production dont la taille moyenne, supérieure à celle du type précédent, atteint 160 hectares. Leur revenu annuel moyen est de 24 000 francs, soit 8 salaires minimums par mois, et provient pour une large part de la vente de produits laitiers. Ces producteurs possèdent plus d'une trentaine de bovins, dont une dizaine de vaches laitières.

A Glória, la nature des activités d'élevage

Dans le municiple de Nossa Senhora da Glória, dans le Sergipe, une typologie des exploitations de moins de 150 hectares distingue trois types — survie, mixte et rente — selon les caractéristiques structurelles et la nature des activités d'élevage (CARON, 1998 ; tableau 1).

- Les producteurs en situation de survie possèdent moins de 8 hectares, ne vendent pas de lait et vivent des revenus provenant de la vente de main-d'œuvre, pour les plus jeunes, de rentes (retraite, aides de la famille), pour les plus âgés.
- Les producteurs en situation mixte possèdent entre 6 et 25 hectares de terres et 5 ou 6 vaches laitières (3 à 10 unités animales). Ils vivent presque exclusivement des revenus de l'élevage. La vente — directe, à une *fabricueta* ou à

Tableau 1. Caractéristiques moyennes des types d'exploitation de moins de 150 hectares dans le municípe de Nossa Senhora da Glória (Source : enquête réalisée auprès de 492 des 1 489 exploitations de moins de 150 hectares, en 1995).

Sous-types	Survie						Mixte	Rente			Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Nombre de cas	39	54	25	30	34	34	226	9	20	21	492
Pourcentage des cas	8	11	5	6	7	7	46	2	4	4	100
Age	24	48	31	49	69	52	44	40	54	55	46
Nombre de personnes	4,0	6,1	5,1	5,7	4,3	6,4	5,3	4,6	5,3	5,7	5,2
Nombre de personnes de plus de 12 ans	2,2	4,0	2,5	3,9	3,3	4,2	3,7	3,2	4,3	4,3	3,6
Main-d'œuvre louée (homme × mois)	7,4	6,5	5,8	5,9	2,6	4,0	2,9	0	1,4	0,8	3,9
Main-d'œuvre employée (homme × mois)	0,6	0,3	0,7	0,2	1,1	0,9	1,4	2,8	6,0	2,5	1,4
Superficie (ha)	3,3	3,6	3,7	6,5	10,7	17,0	23,0	20,0	65,1	46,6	19,1
Prairies de graminées (%)	18	25	29	29	22	22	33	77	48	37	30
Caatinga (%)	5	8	8	9	17	19	13	5	10	20	12
Cactus inerme (%)	11	16	19	12	18	10	12	9	8	8	12
Superficie cultivée (ha)*	1,5	1,8	2,0	2,4	2,3	3,0	4,0	6,7	8,8	5,5	3,4
Bovins (UA)	0,6	0,2	2,4	2,5	1,6	5,8	9,7	19,8	27,9	18,6	7,6
Vaches laitières	0,1	0	1,3	1,4	0,7	2,6	5,4	10,0	16,2	9,5	4,1
Charge (UA/ha)	0,46	–	0,93	0,79	0,40	0,47	0,68	1,04	0,49	0,46	0,60

* Sur l'exploitation et en métayage.

l'industrie — du lait ou du fromage est essentielle. Ils vendent moins de main-d'œuvre et en emploient plus que les producteurs du type précédent.

- Les producteurs en situation de rente possèdent plus de 20 hectares de terres et 10 à 20 vaches laitières. Les bénéfices de l'élevage sont importants, mais il existe souvent d'autres sources de revenus, généralement extra-agricoles (commerce, emploi, etc.). Ces producteurs peuvent employer de la main-d'œuvre de manière significative.

L'accumulation et les trajectoires des exploitations

Au-delà des particularités de chacune des typologies présentées ci-dessus, apparaissent les traits généraux de différenciation des exploitations agricoles dans le Nordeste semi-aride. Parmi les exploitations familiales, les caractéristiques structurelles et l'accès aux moyens de production représentent les principaux facteurs de différenciation. Il s'agit en particulier de l'accès au foncier¹⁴, de la taille et de la structure du troupeau et de la main-d'œuvre familiale disponible. Cette dernière dépend étroitement des caractéristiques démographiques et de l'intensité des phénomènes migratoires. Si les orientations stratégiques de l'exploitant différencient également le fonctionnement des exploitations, les caractéristiques structurelles jouent un rôle majeur. Choix de production et modes d'articulation au marché leur sont souvent liés.

Les enquêtes le révèlent, les typologies le traduisent, les processus de capitalisation rythment la vie active du producteur : rien d'étonnant, ni de nouveau à cela. L'accumulation peut servir des projets extrêmement divers : faire face à d'éventuelles sécheresses en constituant l'épargne de précaution nécessaire, reconstituer des moyens de production suffisants après la division du patrimoine du père ou préparer l'installation des fils dans les meilleures conditions possibles ; financer les études des enfants pour qu'ils accèdent à un emploi en ville ; parer aux dépenses de santé, les agriculteurs familiaux ne souscrivant généralement pas à des assurances maladie ou décès ; accéder aux biens de consommation (habitat, télévision, véhicule, etc.), également sources de prestige ; se bâtir une situation de rente qui permet éventuellement de travailler moins ou d'embaucher des salariés. Il est cependant intéressant d'analyser plus en détail les mécanismes de l'accumulation, la manière dont elle est réalisée par les producteurs et les incidences que ces processus peuvent avoir sur la gestion de l'exploitation.

14. Le cas des paysans sans terre n'est pas traité par les typologies présentées à titre d'illustration. Dans de nombreux cas, bien que les données statistiques soient contestées, ils représentent une catégorie importante de familles pratiquant des activités agricoles (salariés et métayers).

La première typologie des exploitations élaborée à Massaroca (TONNEAU *et al.*, 1988) met en évidence le cycle de vie des exploitations agricoles. Logiques de survie, mixte, de rente et à nouveau de survie se succèdent au fil d'une trajectoire imaginaire allant de l'installation à la retraite et marquée par des processus de capitalisation et de décapitalisation. Tous ne suivent cependant pas les mêmes itinéraires.

La typologie des exploitations de moins de 150 hectares de Nossa Senhora da Glória a été élaborée grâce à une analyse factorielle de correspondance réalisée sur les données d'enquêtes auprès de 492 exploitations. Les variables de structure liées au capital de production de l'exploitation (superficie totale, superficie cultivée, nombre de bovins, nombre de points d'eau) contribuent au premier axe, F_1 , de l'analyse (13,51 % de l'inertie), alors que les variables liées à la structure de la famille (âge du chef d'exploitation, main-d'œuvre disponible, emploi ou vente de main-d'œuvre) contribuent au second axe, F_2 (7,23 % de l'inertie). Après avoir différencié les producteurs de plus et de moins de 45 ans, la projection des sous-types sur le plan factoriel F_1 - F_2 (figure 8) permet d'imaginer les trajectoires d'évolution des exploitations au cours des dernières années (CARON, 1998). Dans la mesure où la cohorte de producteurs interrogés est transversale, il ne peut s'agir que d'hypothèses, confortées il est vrai par l'importance accordée lors des enquêtes à l'histoire des exploitations.

Ces enquêtes rétrospectives montrent que la rapidité et l'ampleur de l'accumulation varient selon les types. L'accumulation est extrêmement limitée pour certains exploitants des sous-types 1 (jeunes, sans bétail) et 3 (jeunes, une vache) du type de survie, qui évoluent respectivement vers les sous-types 2 et 4. Elle est lente pour certains exploitants des sous-types 3 et 4 du type de survie, qui évoluent vers le sous-type 6 (production laitière sans excédents commercialisés), pour ceux du sous-type 6 vers le type mixte. Elle est rapide pour certains exploitants du type mixte qui évoluent vers le type de rente. On peut enfin imaginer que les exploitations des producteurs du type de rente qui possèdent plus de 20 hectares à l'installation évoluent vers des exploitations de grande taille (celles-ci ne sont pas représentées dans l'échantillon, limité à celles de moins de 150 hectares).

La rapidité et l'ampleur de l'accumulation dépendent étroitement du capital disponible à l'installation, mais aussi de l'évolution de la composition de la famille et de la main-d'œuvre disponible. On retrouve bien là l'un des traits principaux du fonctionnement des exploitations agricoles familiales mis en évidence par TCHAYANOV (1990) : l'existence d'un cycle de vie de la famille, au cours duquel évoluent l'investissement en travail et les choix d'affectation des revenus entre consommation, investissement et épargne.

Cette observation souligne toute l'importance qu'il convient d'accorder aux aspects démographiques et aux phénomènes migratoires, dont les conséquences pour les processus d'accumulation sont multiples et complexes.

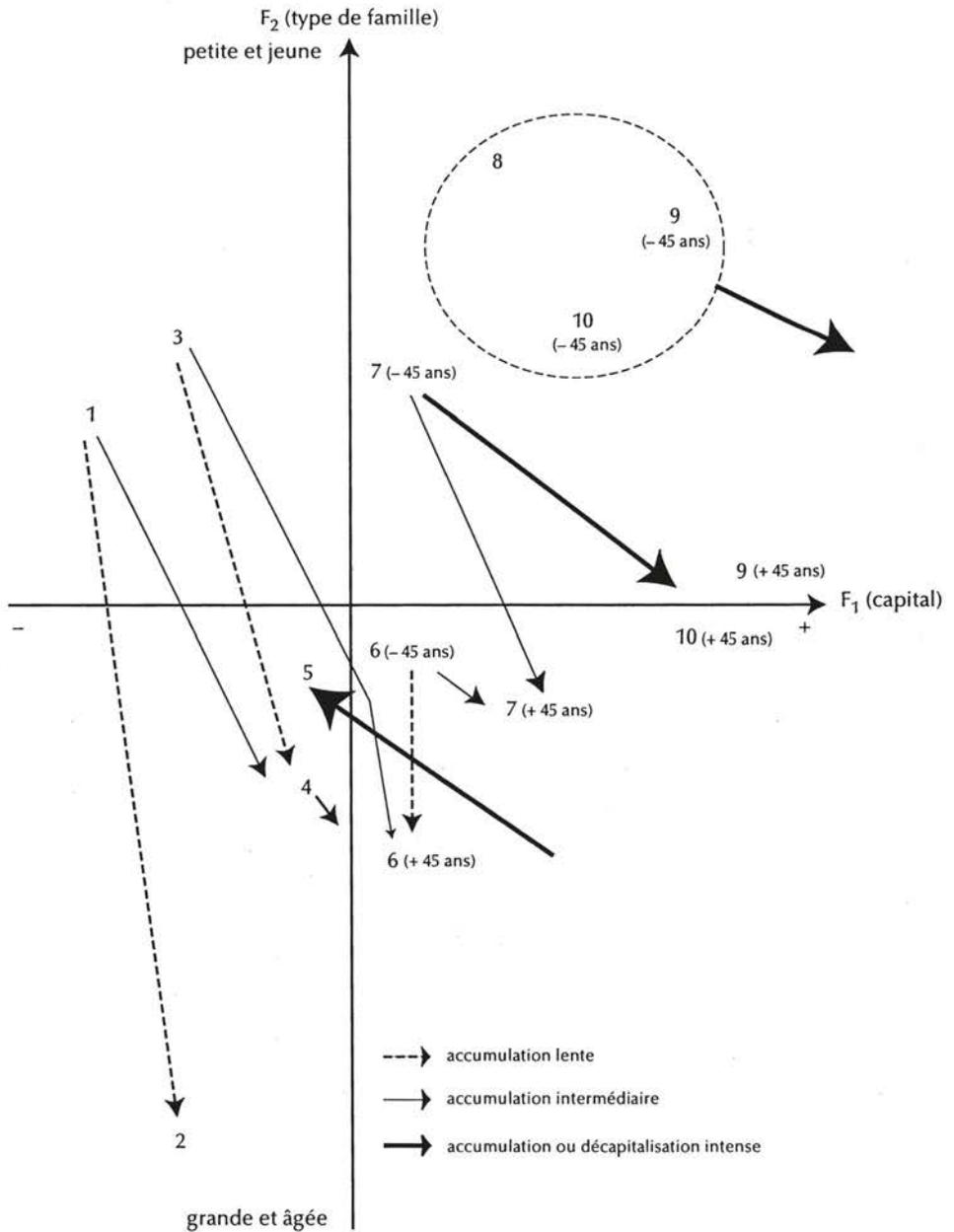


Figure 8. Projection des types d'exploitation du municipio de Nossa Senhora da Glória sur les axes de l'analyse factorielle des correspondances et représentation des processus d'accumulation.

La migration vise parfois le retour avec un capital suffisant. Dans d'autres cas, la vente de main-d'œuvre, localement ou lors de migrations temporaires, représente une stratégie adaptative, qui permet, dans une situation risquée, d'alléger une contrainte momentanée de trésorerie. C'est souvent le cas pour les exploitations classées dans la catégorie de survie, qui accumulent d'autant plus difficilement que leur force de travail est mobilisée hors de l'exploitation. C'est également le cas pour les familles de grande taille, souvent polynucléaires, lorsque les tâches agricoles ne sont pas en mesure d'occuper tous les membres de manière continue, ni de satisfaire les besoins de consommation.

Ces trajectoires d'accumulation ne se rencontrent pas exclusivement dans la zone semi-aride. Ailleurs au Brésil, dans les *cerrados*, les savanes du plateau central, BONNAL *et al.* (1992) font un constat similaire. La typologie des exploitations agricoles qu'ils proposent est élaborée en tenant compte de leur position sur une trajectoire d'accumulation. En Amazonie occidentale, dans l'Etat de Rondônia, LENA (1992) montre que les processus d'accumulation des petits producteurs se doublent souvent d'une mobilité spatiale. Après avoir réalisé une plus-value grâce à la mise en valeur de ressources foncières, les colons migrent toujours plus loin sur la frontière agricole, jusqu'à ce qu'ils puissent acquérir une exploitation de taille suffisante et se reconvertir dans les activités d'élevage. Ces auteurs insistent sur l'impossibilité d'interpréter le fonctionnement et les transformations d'une exploitation sans tenir compte de ces phénomènes d'accumulation et des trajectoires d'évolution sociale et économique des producteurs.

Les enquêtes sur les pratiques des producteurs permettent d'analyser les trajectoires des différents types d'exploitation. Dans les périmètres irrigués du São Francisco, ces trajectoires sont marquées par la substitution de cultures fruitières pérennes (manguier, vigne, cocotier) aux cultures annuelles (tomate, oignon, maïs, haricot) et par le développement des activités d'élevage (FAO et INCRA, 1997). Dans une situation d'agriculture pluviale, elles reposent essentiellement sur les modifications du territoire et du troupeau de l'exploitation. Dans ce dernier cas, on peut distinguer trois phases : l'installation, la croisière, la transmission.

Les étapes des trajectoires d'exploitation

L'installation

L'installation correspond à une étape clé, qui conditionne les évolutions ultérieures. C'est souvent un processus long et progressif qui coïncide avec la période comprise entre le moment où le producteur commence à gérer cer-

tains moyens de production, sa main-d'œuvre, la parcelle et les quelques têtes de bétail qu'il a pu acheter ou qu'il a reçues de son père, et celui où il gère de manière autonome les moyens nécessaires à la reproduction de sa famille. Il est parfois difficile de cerner avec précision quand elle commence et quand elle se termine. On peut distinguer trois cas. Dans le premier, les moyens de production acquis par héritage (ou donation du vivant des parents) sont suffisants pour garantir l'autonomie de la nouvelle exploitation. Le producteur est en âge de conduire son exploitation. L'installation est immédiate. Dans le deuxième cas, qu'il espère ou non recevoir ultérieurement une part d'héritage, le fils décide de migrer à la recherche d'un emploi urbain ou de salarié agricole, ce qui lui permettra d'amasser un pécule suffisant pour s'installer dans de bonnes conditions. A l'époque du miracle économique, un grand nombre de petits producteurs du Nordeste ont procédé de la sorte. L'installation peut alors se dérouler selon plusieurs étapes : envoi à un parent de la somme d'argent nécessaire à l'achat des premiers animaux, retour à la terre pour construire la maison, nouvelle migration pour réunir les fonds nécessaires à l'achat de terres. Dans le dernier cas, l'héritage ou l'achat de terres sont insuffisants pour subvenir aux besoins de la famille, mais le producteur reste dans sa région d'origine. Il travaille souvent sur l'exploitation de son père. S'il a des animaux, il les élève sur les terres familiales, ce qui accélère le croît du troupeau, d'autant que le père subvient en partie à ses besoins de consommation. Souvent, le fils retarde l'installation pour acheter en une seule fois une propriété de taille suffisante grâce à la vente d'une partie de son troupeau. De son côté, le père bénéficie d'un apport de main-d'œuvre supplémentaire. C'est durant cette période que ce dernier accumule le plus, si, comme c'est souvent le cas, plusieurs fils restent sur l'exploitation. Lorsque l'exploitation du père ne permet pas de subvenir aux besoins d'une famille élargie, ou tout simplement si le fils est poussé par un désir d'autonomie, il peut devenir métayer, vendre sa force de travail comme journalier ou migrer. Il est alors dans une situation qualifiée auparavant de survie — c'est aussi le mode d'accession des producteurs sans terre à la propriété foncière. S'il ne parvient pas à accumuler — le défi est de taille —, il se maintient dans cet état précaire. Il pourra être contraint à l'exil en cas de sécheresse.

Il existe donc un seuil, une limite inférieure de dotation en moyens de production, essentiellement en ressources foncières. Tant que le producteur n'a pas dépassé ce seuil, les ressources monétaires sont en priorité destinées à satisfaire les besoins familiaux de consommation et, éventuellement, à acheter de nouvelles terres. Face à la difficulté de produire des excédents, l'investissement sur les terres en propriété est rare, sauf lorsque le producteur cherche à les vendre pour réaliser une plus-value foncière. En dessous de ce seuil, le producteur en phase d'installation se trouve dans une situation de précarité et de dépendance vis-à-vis de sa famille — de son père en particulier — ou du marché du travail. Cela fait dire à MITERNIQUE *et al.* (1996) que les conditions sociales d'installation sont tout aussi importantes que le capital foncier dont

dispose le producteur. Il est d'autant plus difficile de s'extraire de cette dépendance que la main-d'œuvre à consacrer à l'exploitation est rare. Le niveau de ce seuil est cependant relatif et dépend de la productivité du travail et des besoins de consommation de la famille.

Pour dépasser ce seuil, les producteurs n'hésitent pas à vendre leurs terres pour en acheter d'autres, ailleurs, moins chères. Ils cherchent alors à racheter une exploitation plus grande ou mieux située. LAMARCHE (1994) fait la même constatation à propos des agriculteurs familiaux brésiliens, dont bon nombre appartiennent à la catégorie qu'il désigne comme entrepreneurs : « si la terre a valeur de moyen de production, et cela de manière tout à fait vitale pour la famille agricole, elle n'est pas le territoire patrimonial auquel les paysanneries enracinées sont attachées ; elle est un bien en devenir, un patrimoine sur le mode imaginaire, que le Nordestin peut espérer se constituer s'il tente l'aventure de la migration intérieure ». C'est un processus similaire que LENA (1992) a mis en évidence en Amazonie.

Il convient bien sûr d'analyser ces phénomènes à la lumière des conditions locales d'accès aux ressources foncières. Trois types de situation se présentent.

- L'usage des ressources foncières peut être accaparé individuellement, comme à Massaroca. L'installation est liée à l'héritage ou à la donation par le père de surfaces clôturées ou bien, grâce à la migration, à la constitution d'un capital suffisant pour clôturer. Elle est en général précoce. Peu de fils restent jusqu'à un âge avancé sur l'exploitation de leur père. On rencontre peu d'exploitations où la famille est polynucléaire. La taille des familles est donc plus réduite qu'ailleurs. Les transactions foncières sont rares.
- Toutes les terres sont clôturées, mais les surfaces de *caatinga* sont importantes. Lorsque la défriche et l'installation de cultures ou de prairies sont possibles, le producteur peut réaliser une plus-value en aménageant le territoire de l'exploitation (clôture, points d'eau, installation de prairies, etc.), qu'il revend pour s'installer ailleurs. Ce cas de figure était fréquent dans les années 70 à Nossa Senhora da Glória, d'autant plus que de nombreux producteurs étaient eux-mêmes originaires de l'*agreste*.
- La *caatinga* a presque disparu, laissant place aux prairies artificielles. Le prix du foncier a augmenté de manière significative. L'installation est retardée, les familles polynucléaires sont légion, comme à Pintadas et à Tauá, et la migration d'un ou de plusieurs membres de la famille est fréquente. La contrainte de l'accès au foncier pèse d'autant plus que la surface des exploitations est réduite et que leur fragmentation lors de l'héritage produit des propriétés de très petite taille.

Le territoire de l'exploitation occupe donc une place centrale lors de l'installation. Quand le capital et la main-d'œuvre le permettent, une fois acquis, il est transformé pour devenir le support de nouvelles productions ou pour être cédé

ou échangé. De même, le troupeau joue un rôle majeur. Elevé sur les terres d'un parent, il représente une forme d'épargne privilégiée pour préparer l'accès à la propriété foncière. Par la suite, la vente d'animaux peut fournir les moyens financiers (complémentaires) pour réaliser une transaction foncière. Le troupeau n'en demeure pas moins un moyen de production souvent nécessaire à la reproduction ou au développement de l'exploitation. Lorsque l'épargne ne permet pas d'acquérir des bovins, l'élevage de petits ruminants constitue parfois une étape intermédiaire et provisoire. Une fois le troupeau suffisamment important, l'éleveur peut remplacer, au moins partiellement, les ovins et caprins par des bovins.

La croisière

On peut distinguer les situations où il existe des terres en accès libre de celles où toutes les terres sont clôturées. Dans le premier cas, l'accumulation peut s'appuyer sur le croît du troupeau, conduit exclusivement sur parcours, ou sur la clôture de nouvelles terres. Pour clôturer, le producteur doit dégager les fonds nécessaires à l'achat de fil de fer, sans trop réduire la taille de son troupeau. C'est ce dernier qui permet de valoriser une ressource, la *caatinga*, en accès libre et gratuit. La production de l'exploitation en dépend. Il est à la fois capital productif et patrimoine mobilisable. Les revenus des cultures de rente et des activités extra-agricoles accélèrent l'accumulation. Dans le second cas, deux voies peuvent être suivies, voire combinées. La première correspond à une croissance de l'exploitation sans changement technique majeur, la seconde à l'augmentation de la productivité agricole, accompagnée d'importants changements techniques et d'investissements financiers.

Comme nous le verrons dans le chapitre « Systèmes d'intermédiation et valorisation économique des produits », l'élevage joue un rôle majeur dans les processus d'accumulation. Les évolutions reposent sur des choix d'affectation des ressources, principalement financières. La rapidité et l'ampleur — y compris nulle, voire négative — des variations du capital productif dépendent de plusieurs facteurs.

- Les moyens de production (capital, main-d'œuvre), ainsi que leur gestion et la production qui en résulte.
- Les aléas climatiques et économiques.
- La part de risque qu'est prêt à assumer l'exploitant. A Glória, par exemple, certains producteurs ont vendu l'ensemble de leur troupeau pour augmenter plus rapidement la superficie de leur propriété. Le risque est alors considérable, mais l'accumulation peut être plus rapide. A Tauá, certains producteurs décident de s'endetter pour investir dans l'irrigation, d'autres non. Partout, l'existence d'une source régulière de revenus extra-agricoles est un facteur de stabilité et relativise les risques.

- L'obtention d'aides, dans le cadre des projets de développement. CHOUDENS (1992) a, par exemple, montré que les trajectoires d'évolution des exploitations de la petite région de Massaroca entre 1987 et 1992 étaient liées à la capacité des exploitants à mobiliser les aides financières exogènes (crédits, subventions).

L'accumulation ne se traduit pas uniquement par une augmentation du capital d'exploitation agricole. En achetant un camion, certains exploitants deviennent parfois commerçants, sans pour autant abandonner la production agricole. Mais de tels phénomènes ne s'observent qu'une fois dépassé le seuil de précarité.

Inversement, de grands propriétaires fonciers, souvent absentéistes, placent dans le secteur agricole des capitaux issus des secteurs secondaire et tertiaire. Ils possèdent déjà le patrimoine foncier qu'ils cherchent alors à conserver ou à valoriser en achetant des animaux et en obtenant des subventions ou des crédits à taux bonifié. Ils jouent sur les variations saisonnières et régionales des cours de la viande. L'élevage revêt alors un caractère spéculatif.

La transmission

La transmission du patrimoine s'effectue suivant deux modalités distinctes. Dans le premier cas, prévu par la loi, le patrimoine est réparti au décès de l'un des parents entre le conjoint, qui en reçoit la moitié, et tous les enfants, qui se partagent à parts égales l'autre moitié. Au décès du second parent, la première moitié est à son tour divisée en parts égales entre les enfants. Ce mode de dévolution égalitaire entraîne rapidement le morcellement des exploitations : un domaine de 10 000 hectares peut théoriquement se fragmenter en propriétés de 1 hectare en un siècle. Lorsque l'exploitation devient trop petite pour être divisée et assurer à l'héritier les moyens de subsistance, les enfants cherchent à s'installer ailleurs, après une phase de migration ou de métayage. Ce sont eux qui alimentent les flux migratoires. Lors de l'héritage, des remboursements peuvent également intervenir à l'amiable, entre frères et sœurs. Ceux qui partent, en ville ou chez leurs beaux-parents, vendent leur part d'héritage à ceux qui restent. D'autres formes de remboursement sont observées lorsque la structure foncière de l'exploitation devient trop contraignante. A Tauá par exemple, les propriétés sont ou étaient délimitées et divisées en fonction de l'accès au bas-fond. Ainsi, elles peuvent faire plusieurs kilomètres de longueur pour quelques dizaines de mètres de largeur. Des accords sont alors établis entre héritiers.

Dans le second cas, les parents, de leur vivant, accordent aux enfants une parcelle ou des animaux dès leur plus jeune âge. Il s'agit d'une pratique fréquente de redistribution qui tient lieu de dot pour les filles et d'aide à l'installation pour les garçons. Nous avons vu qu'à l'inverse la donation peut être retardée au maximum par le père, qui, tout en accordant certains privilèges à ses fils, peut disposer d'une main-d'œuvre abondante alors que son âge ne lui permet

plus de travailler autant. Il retient d'autant plus facilement ses enfants que les possibilités d'accès au foncier sont rares.

En conclusion, les enquêtes rétrospectives conduites auprès des exploitations mettent en évidence des trajectoires d'évolution qui dépendent du capital foncier et de la structure d'exploitation à l'installation (figure 9). Il existe un seuil d'autosubsistance, variable selon les lieux et les systèmes de production, en dessous duquel l'exploitant et sa famille sont contraints de rechercher les moyens de leur survie ailleurs que sur l'exploitation : en recourant au

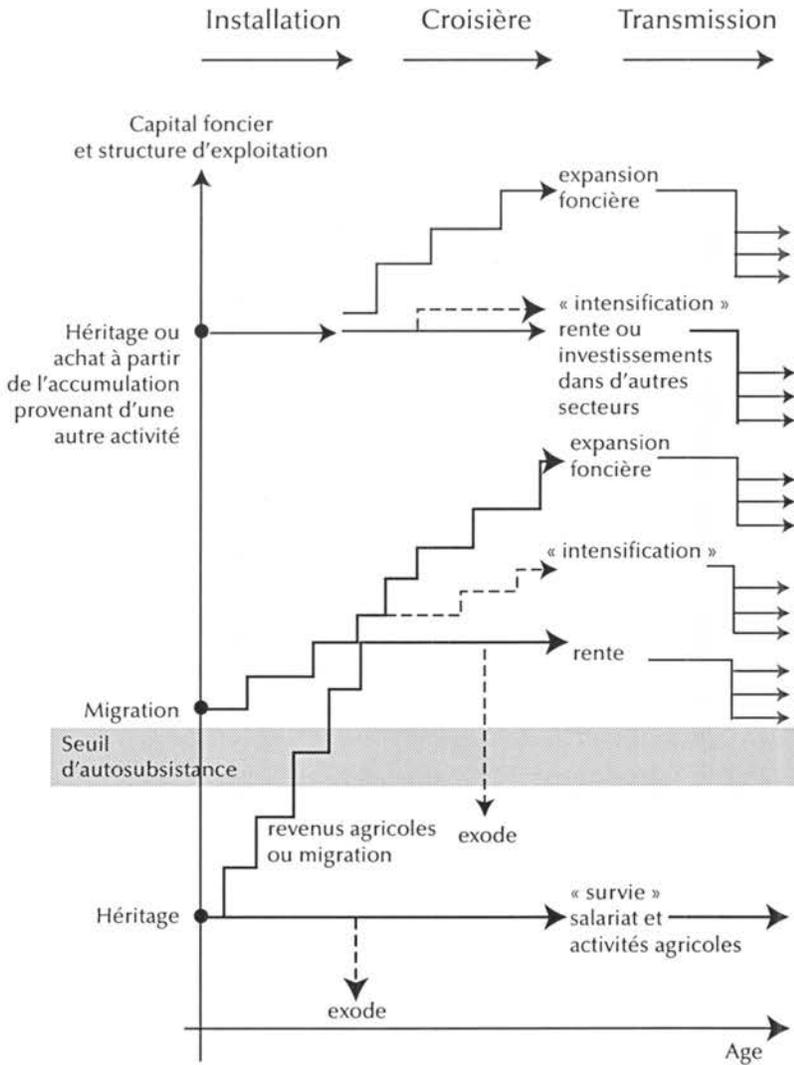


Figure 9. Trajectoires d'exploitation : le cycle de vie.

métayage ou au salariat agricole, en travaillant pour le père ou en émigrant. En dessous de ce seuil, la plupart des ressources financières sont mobilisées pour la consommation. Investissement et épargne sont difficiles. Ce seuil est rarement dépassé de manière définitive, une sécheresse pouvant à tout moment entraîner l'émigration forcée. Par la suite, l'accumulation peut se traduire par une succession d'achats fonciers, représentés sur la figure 9 par une suite de paliers ou par une intensification des systèmes de production, accompagnée de changements techniques profonds. Le capital foncier est enfin scindé lors de la transmission.

Les trois phases d'installation, de croisière et de transmission, plus ou moins longues et différenciées, se retrouvent à chaque génération. On peut ainsi parler de cycle de vie. MODIGLIANI et BRUMBERG (1954) l'expliquent par la baisse du revenu à la fin de la vie et par le lissage de la consommation au cours de la vie, tous deux reposant sur une anticipation des situations et motivant des processus d'accumulation patrimoniale. Comme le souligne MASSON (1983), le patrimoine reste une réserve de consommation différée, mais élargie à la descendance.

Au cours de ces trajectoires, les fonctions économiques et sociales des productions évoluent. Plus que d'autres, le domaine de l'élevage illustre bien ce phénomène (CARON, 1998), comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Par ailleurs, l'analyse de ces trajectoires révèle la variabilité des contours de ce qu'il est coutume d'appeler l'exploitation agricole. Ils sont de nature différente selon les lieux et les moments, ici caractérisés par une cellule familiale mono-nucléaire, là par une structure polynucléaire dont les ramifications s'étendent en milieu urbain. Ils sont également évolutifs, ceux d'une même exploitation se transformant sans cesse au cours du cycle de vie.

La distribution foncière et l'existence ou non de ressources foncières appropriables jouent un rôle majeur. Il en va de même des phénomènes migratoires, qui modifient les caractéristiques démographiques, la structure de la main-d'œuvre agricole et celle des revenus. Ainsi, la nature de l'espace local conditionne ces trajectoires d'évolution.